

Dominique Becht

Co-directrice du Plab Grand-Est

Le Plab Grand-Est (originellement Pôle lorrain de l'ameublement bois) et le parc naturel régional des Vosges du Nord lancent un appel à projets auprès des professionnels de la filière bois et des métiers de la création pour réinventer le mobilier de bureau de demain. Dominique Becht, co-directrice du Plab Grand-Est, nous explique le principe de cette opération, et revient par la même occasion sur la vocation du Pôle, et sur son rôle majeur au niveau régional en matière d'informations et de communication dans un contexte mondialisé et en constante évolution.



Le Bois International - Pouvez-vous nous rappeler la vocation du Plab Grand-Est, et son rôle dans le contexte actuel ?

Dominique Becht : Le Plab Grand-Est est un organisme qui existe depuis 25 ans et regroupe actuellement pas moins de 138 entreprises. Notre vocation est globalement de mener des actions pour le développement économique du secteur et des entreprises, à travers par exemple la mise en relation d'une entreprise donnée et d'un designer, ou des actions de veille, à l'instar de la visite de salons comme le Salon du meuble de Milan.

Les modes de construction et de consommation ont beaucoup évolué durant ces 25 dernières années, et le secteur de l'ameublement a été confronté au défi majeur de la mondialisation et de la concurrence exacerbée qui en découle. Cela étant, nombreuses sont les entreprises parvenant à bien s'en sortir. Ce qui est incontestablement encourageant, c'est que l'on note une demande croissante pour des produits de qualité, et l'envie d'aller à nouveau vers de belles choses. Le secteur de l'agencement, en outre, présente de nombreuses opportunités, et la région Grand-Est possède les atouts requis afin de se distinguer positivement, à savoir la capacité de produire localement, et sur-mesure.

L'essentiel de nos adhérents appartiennent aux secteurs de l'ameublement et de l'agencement, avec aussi quelques entreprises du secteur de la décoration. La vocation du Plab Grand-Est

est de fédérer ces adhérents afin de proposer des solutions globales, et de mettre en place des projets transversaux.

LBI - La formation, aujourd'hui, constitue un enjeu majeur au sein de la filière bois en général, et notamment pour les entreprises du secteur de l'ameublement. Quelles actions le Plab Grand-Est conduit-il, relativement à cette problématique ?

D. B. : Bien conscient de cet enjeu, le Plab Grand-Est propose en effet, tout au long de l'année, des formations sur divers thèmes, comme des conseils destinés à mieux vendre, ou des formations techniques sur le thème de la finition, par exemple, en collaboration avec l'Apfia Grand-Est. Notre travail consiste à faire évoluer les formations déjà existantes. Le 12 juin, une quinzaine de structures, parmi lesquelles figure le Plab Grand-Est, ont signé avec la région Grand-Est un contrat d'objectif territorial d'une durée de trois ans, dont le but est de revoir l'ensemble des formations destinées au secteur de l'ameublement, afin de fédérer et de travailler sur l'attractivité des métiers. Les contrats d'objectif précédents se limitaient au secteur de la forêt et du bois. La nouveauté de cette année est donc que le secteur de l'ameublement a été ajouté, ce qui est logique étant donné le savoir-faire technique élaboré qu'il implique, et le fait qu'il représente des métiers attractifs qui méritent d'être mis en avant.

On constate en effet que certains métiers du secteur évoluent à un rythme plus rapide que les formations afférentes. On note, par ailleurs, qu'une thématique pourtant essentielle dans le contexte actuel, comme celle des machines numériques, n'est pour l'heure pas suffisamment représentée parmi les formations proposées aux acteurs de l'ameublement.

Le programme d'actions que nous développons consiste à mettre en place de plus en plus d'événements en direction du grand public afin d'amener les gens à privilégier le choix de produits de qualité fabriqués localement, en les sensibilisant aux métiers de l'ameublement. Il est en effet important que les jeunes, et par-delà les parents, réalisent que le secteur de l'ameublement propose des métiers valorisants et proches de chez eux, et il est vrai que nous pâtissons encore d'un déficit d'image par rapport à cela. C'est pourquoi nous intervenons dans des lycées, afin d'aller à la rencontre de ce public jeune qu'il faut savoir convaincre. Nous travaillons d'ailleurs, à ce propos, avec l'interprofession Fibois, qui emploie quelqu'un dont le rôle est spécifiquement dédié à cette promotion de notre filière.



C'est à l'intérieur du Château de La Petite-Pierre, haut lieu touristique, que seront établis les nouveaux locaux de l'association Vosges du Nord, impliquant la réalisation de mobilier pour 35 postes de travail.

LBI - Pouvez-vous nous dire en quoi consiste l'appel à projets que le Plab Grand-Est vient de lancer avec le parc naturel régional des Vosges du Nord, et comment est appelée à se traduire, concrètement, l'ambition de "réinventer le mobilier de bureau de demain" ?

D. B. : Le Plab Grand-Est et Vosges du Nord avaient d'ores et déjà été partenaires concernant la charte forestière territoriale. Dans le cas de ce nouvel appel à projets, lancé le 3 juillet, et ouvert jusqu'au 21 septembre, l'objectif est réaliser le nouveau mobilier de 35 postes de travail situés au Château de La Petite-Pierre, un haut lieu touristique où seront établis les nouveaux locaux de l'association Vosges du Nord. A cette occasion, nous avons requis les services d'un sociologue, qui sera chargé de l'espace de travail avec la problématique du mobilier s'y rapportant, celui-ci étant considéré sous l'angle de la modularité et de l'ergonomie, notamment. On constate en effet que la façon de travailler a évolué vers une logique plus flexible et plus connectée, le même bureau pouvant

"Amener les gens à privilégier le choix de produits de qualité fabriqués localement, en les sensibilisant aux métiers de l'ameublement."

être utilisé par plusieurs personnes. Le concept tertiaire classique apparaît donc aujourd'hui quelque peu périmé, et il nous semble important de le faire évoluer.

L'objectif est donc de permettre au mobilier de contribuer à l'instauration d'espaces de travail plus conviviaux et plus flexibles. L'ensemble du mobilier conçu à cette occasion doit en outre présenter un potentiel reproductible, adaptable à d'autres projets. Le Plab Grand-Est, dans ce cadre, se charge de mettre en lien un trio composé de fournisseurs en bois, de designers et de fabricants de mobilier. Le but est d'obtenir une quinzaine d'équipes qui vont travailler sur l'ensemble du projet, et de créer une émulation par rapport à l'ensemble des entreprises du secteur. Un jury constitué de représentants du Plab Grand-Est, de l'Ameublement français, de Vosges du Nord, de quelqu'un de la région Grand-Est spécialisé dans la filière bois et du sociologue avec qui nous travaillons sélectionnera trois équipés en octobre prochain en vue de développer un prototype à partir de février 2019, après la seconde phase de sélection. Les participants bénéficieront d'un appui technique afin de les accompagner, et par-delà de conseils en vue de commercialiser leur projet. Même s'il s'agit d'un critère que l'on ne peut faire figurer dans le cadre de l'appel à projets, le jury sera bien entendu sensible au fait que les participants œuvrent à partir d'essences locales, et typiquement de hêtre que notre région recèle en grande quantité.

Un événement sera bien sûr organisé en février 2019 afin de présenter les projets de l'ensemble des participants, le but global rejoignant la vocation du Plab Grand-Est, à savoir de remplir une fonction de veille afin d'être en mesure d'anticiper la demande, en imaginant de nouveaux modèles de mobilier.

Notons que le Plab Grand-Est va aussi organiser prochainement une journée avec le VIA (Valorisation de l'Innovation dans l'Ameublement), afin justement d'anticiper l'évolution de la demande à l'horizon 2020.

Propos recueillis par Stéphane Jardin